



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PEP-8 (SKU No. 2201100)  
PEP-8N (SKU No. 2201150)

MSDS #: RTT-PR-201 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

## 1. PRODUIT CHIMIQUE & IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du Produit: Universal Mounting Paste (Pâte de Montage)

Usage du Produit: Pâte de Montage

Fabricant : PREMA Products, Inc., 1500 Industrial Blvd., Madison, GA 30650

Numéro d'urgence 24h/24: North America: 800-424-9300 (CHEMTREC)  
International: 703-527-3887 (CHEMTREC) Collect Calls Accepted

## 2. COMPOSITION DU PRODUIT

<u>NOM DU PRODUIT CHIMIQUE:</u>	<u>NUMERO DE CAS:</u>	<u>Gamme en %:</u>	<u>OSHA PEL:</u>
éthylène-glycol	107-21-1	10-30	Non Déterminé

Ce produit est considéré dangereux selon les normes OSH A 29 CFR 1910.1200 *Hazard Communication Standard*. (Normes de communication des risques)

Ce produit est classé produit contrôlé par la réglementation des Produits Contrôlés Canadiens (*Canadian Controlled Products Regulations* /WHMIS ou Système d'informations sur les matières utilisées au travail)

## 3. IDENTIFICATION DES RISQUES

### LES EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE :

Ce produit est une pâte blanche. Il peut provoquer des irritations des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

**LES YEUX:** Ce produit peut provoquer des irritations aux yeux

**LA PEAU:** Ce produit peut provoquer une irritation de la peau.

**INGESTION:** Ce produit peut être dangereux en cas d'ingestion.

**INHALATION:** Ce produit peut être dangereux pour la santé si inhalé. Il peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

## 4. LES PREMIERS SECOURS

**LES YEUX:** Rincez-vous les yeux immédiatement pendant au moins 15 minutes.. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

**LA PEAU:** En cas de contact avec la peau rincez à grande eau et retirez les vêtements contaminés. Lavez la zone affectée avec un savon doux et de l'eau. Si l'irritation persiste, contactez un médecin. Lavez les médecins contaminés avant de les réutiliser.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

**Produit #'s: PEP-8 (SKU No. 2201100)  
PEP-8N (SKU No. 2201150)**

**MSDS #: RTT-PR-201 (FRENCH)**

**Rev. # 1**

**Rev. Date: 5/08/2008**

**INGESTION:** Étant donné l'aspect du produit, son ingestion est peu probable. Toutefois, en cas d'ingestion en grande quantité, ne provoquez pas de vomissement, et contactez immédiatement un médecin.

**INHALATION:** En cas d'inhalation de ce produit, amenez immédiatement la personne atteinte à l'air libre. Si la personne ne respire plus, initiez une respiration artificielle, de préférence par le bouche à bouche. Si la respiration est difficile, donnez-lui de l'oxygène. Contactez immédiatement un médecin.

**NOTE AU MEDECIN:** Prodiguez tous les soins de premier urgence nécessaires et traitez le problème par symptômes.

## 5. LES MESURES ANTI-INCENDIE

### LES PROPRIETES INFLAMMABLES :

**Point d'Inflammabilité:** Non Applicable

**Méthode utilisée:** Non Applicable

**Catégorie d'Inflammabilité:** Non Applicable

**PRODUITS POTENTIELLEMENT COMBUSTIBLES:** Dès sa décomposition, ce produit émet du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures.

**METHODES D'EXTINCTION :** Une mousse résistante à l'alcool, des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone, des vaporisateurs d'eau, du sable.

**INSTRUCTIONS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:** Ce produit ne brûle pas. S'il est chauffé, il peut dégager des vapeurs qui sont inflammables.

**EQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LES POMPIERS:** Les pompiers doivent être équipés d'un appareillage protégeant le visage entièrement et d'un système de respiration autonome ainsi que des vêtements de protection athermiques.

## 6. MESURES CONTRE UNE EMANATION ACCIDENTELLE

**LES PRECAUTIONS DE CONFINEMENT:** Le confinement de ce produit ne devrait pas être nécessaire.

**LES PROCEDURES DE NETTOYAGE:** Déblayez ou rassemblez le produit et placez-le dans un contenant approprié pour procéder à son enlèvement. Nettoyez à fond les zones touchées. Portez un équipement de protection approprié pendant le nettoyage.

**PRECAUTIONS D'EVACUATION:** Aucune n'est nécessaire.

**PRECAUTIONS SPECIFIQUES:** Ne laissez pas le produit pénétrer les égouts ou les canalisations.

## 7. MANIPULATION & RANGEMENT

**LA MANIPULATION:** Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Lavez-vous bien les mains après manipulation. NE PAS manger, boire ou fumer à proximité du produit.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PEP-8 (SKU No. 2201100)  
PEP-8N (SKU No. 2201150)

MSDS #: RTT-PR-201 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

**LE RANGEMENT:** Gardez le récipient hermétiquement fermé et dans un lieu sec, frais et bien aéré.

## 8. CONTRÔLE D'EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

**CONTRÔLES D'INGENIERIE:** La ventilation n'est pas normalement nécessaire.

### EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

**PROTECTION DES YEUX/VISAGE:** Porter des lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utilisez des gants athermiques

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Une protection respiratoire, n'est normalement pas requise pour des concentrations d'air ambiant n'excédant pas les Limites d'Exposition Professionnelle.

### LES DIRECTIVES RELATIVES A L'EXPOSITION (s):

PREMA Products, Inc. recommande que ses clients réduisent au maximum l'exposition de ses employés au produit. PREMA suggère donc que ses clients envisagent d'adopter le taux le plus bas des OSH A PEL (Teneur limite d'exposition à laquelle la majorité des travailleurs peuvent être exposés régulièrement) ou des Limites Tolérables d'Exposition selon l'ACIH (American Conference of Industrial Hygienists) dans l'évaluation des expositions de ses employés. Le TLV (limite tolérable d'exposition) recommandé par l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygiene) a été régulièrement actualisé.

### Éthylène glycol (107-21-1)

ACGIH:	Plafond de 100 mg/m <sup>3</sup> (aérosol seulement)
OSHA (vide):	Plafond de : plafond de 50 ppm 125 mg/m <sup>3</sup>
Alberta:	Plafond de 100 mg/m <sup>3</sup> (aérosol)
Colombie	10 mg/m <sup>3</sup> TWA (Moyenne Pondérée dans le temps) (particulaire)
Britannique :	20 mg/m <sup>3</sup> STEL (Limite d'exposition à court terme) (particulaire) Plafond de 100 mg/m <sup>3</sup> (aérosol); Plafond de 50 ppm (vapeur)
Manitoba:	Plafond de 100 mg/m <sup>3</sup> (aérosol seulement)
Nouveau Brunswick:	Plafond de 100 mg/m <sup>3</sup> (aérosol)
Territoires du Nord-Ouest:	10 ppm TWA (Moyenne Pondérée dans le Temps) (particulaire) 20 mg/m <sup>3</sup> STEL (Limite d'exposition à court terme) (particulaire) Plafond de 50 ppm (vapeur); Plafond 127 mg/m <sup>3</sup> (vapeur)
Nouvelle Écosse:	Plafond de 100 mg/m <sup>3</sup> (aérosol seulement)
Nunavut:	10 mg/m <sup>3</sup> TWA (Moyenne Pondérée dans le temps) (particulaire) 20 mg/m <sup>3</sup> STEL (Limite d'exposition à court terme) (particulaire) Plafond de 50 ppm (vapeur); Plafond de 127 mg/m <sup>3</sup> (vapeur)
Ontario:	100 mg/m <sup>3</sup> CEV
Québec:	Plafond de 50 ppm (brume et vapeur); Plafond 127 mg/m <sup>3</sup> (brume et vapeur)
Saskatchewan:	Plafond 127 mg/m <sup>3</sup> (aérosol)
Yukon:	10 mg/m <sup>3</sup> TWA (particulaire); 100 ppm TWA (Moyenne Pondérée dans le temps) (vapeur); 250 mg/m <sup>3</sup> TWA (Moyenne Pondérée dans le temps) (vapeur) 10 ppm STEL (Limite d'exposition à court terme) (particulaire); 20 mg/m <sup>3</sup> STEL (Limite d'exposition à court terme) (particulaire); 125 ppm STEL (Limite d'exposition à court terme) (vapeur); 325 mg/m <sup>3</sup> STEL (Limite d'exposition à court terme) (vapeur)

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES & CHIMIQUES



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PEP-8 (SKU No. 2201100)  
PEP-8N (SKU No. 2201150)

MSDS #: RTT-PR-201 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

ASPECT: Pâte blanche

ODEUR: Légère

SEUIL OLFACTIF: Aucun

POINT D'EBULLITION: >52°C (126°F)

SOLUBILITE DANS L'EAU: 100%

GRAVITE SPECIFIQUE: Non Applicable

PRESSION DE VAPEUR: <0.2

VOLATILITE EN %: <30%

## 10. STABILITE & REACTIVITE

INCOMPATIBILITE AVEC D'AUTRES PRODUITS : Agents oxydants forts, acides, alcalins.

POLYMERISATION A RISQUES : Ne pourra survenir.

PRODUITS DE DECOMPOSITION: Les produits combustibles dangereux peuvent inclure le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, et les fragments d'hydrocarbure.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### TOXICITE AIGUE

Ce produit peut être irritant pour les yeux et la peau. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer la mort en cas d'une ingestion en grande quantité. Peut être nocif si inhalé.

### TOXICITE CHRONIQUE

Une exposition répétée ou prolongée à l'Éthylène Glycol peut entraîner une défaillance rénale. Peut provoquer des symptômes de dépression du système nerveux central. Ces symptômes se traduisent par des migraines, des vertiges, des nausées, un état euphorique, la perte d'équilibre, une somnolence, des troubles de la vue, une fatigue, une perte de connaissance et un arrêt respiratoire. Des expériences en laboratoire menées sur des animaux avec l'Éthylène Glycol ont révélé des effets tératogènes.

### CANCEROGENICITE

Aucune donnée sur la cancérogénicité pour ce produit.

### Cancérogénicité des composants

Ethylène glycol (107-21-1)

ACGIH:

A4 - Non Classable comme Carcinogène humain

## 12. INFORMATION ECOLOGIQUE



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PEP-8 (SKU No. 2201100)  
PEP-8N (SKU No. 2201150)

MSDS #: RTT-PR-201 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

Ce produit ne présente pas de risques de provoquer une écotoxicité sensible lors de son exposition à des organismes ou systèmes aquatiques.

## Analyse des Composants - Écotoxicité – Toxicité Aquatique

### Éthylène glycol (107-21-1)

Test & Espèces		Conditions
96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	41000 mg/L	
96 Hr LC50 Lepomis macrochirus	27500 mg/L	
96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	40761 mg/L	statique
96 Hr LC50 Pimephales promelas (tête de boule)	49000 mg/L	statique
96 Hr LC50 Poecilia reticulata (Le Guppy)	16000 mg/L	statique
96 Hr EC50 Selenastrum capricornutum	6500-1300 mg/L	
30 min EC50 Photobacterium phosphoreum	620.0 mg/L	
30 min EC50 Photobacterium phosphoreum	620 mg/L	
16 Hr EC50 Pseudomonas putida	10000 mg/L	
48 Hr EC50 puces d'eau	46300 mg/L	

## 13. LES REGLEMENTATIONS SUR L'ENLEVEMENT

**L'ENLEVEMENT:** L'enlèvement de déchets en conformité au Règlement Environnemental local, d'État, Fédéral et Provincial.

### PRODUIT INUTILISE ET NON-CONTAMINE :

#### Numéros de Déchets de Composants :

Les composants de ce produit ne sont pas classifiés dans la numérotation des Déchets EPA (Agence de Protection de l'Environnement).

Les déchets doivent être testés en utilisant les méthodes décrites dans le 40 CFR, section 261, afin de déterminer s'ils correspondent aux définitions de déchets toxiques.

## 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

### USA POINT Information (US. Information)

**Appellation d'expédition:** Ce produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Information supplémentaire : **Envoi dans les USA uniquement – Les substances dangereuses sont réglementées aux USA dès lors que la quantité expédiée est supérieure à ce qui doit obligatoirement être déclaré. Si la quantité à déclarer obligatoirement est dépassée dans un seul colis, le produit sera classé parmi les : substances liquides, n.o.s (Éthylène Glycol), 9,UN3082, PG III dangereuses pour l'environnement.**



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #’s: **PEP-8 (SKU No. 2201100)**  
**PEP-8N (SKU No. 2201150)**

**MSDS #: RTT-PR-201 (FRENCH)**

**Rev. # 1**

**Rev. Date: 5/08/2008**

Informations relatives au TDG (Codes du transport des marchandises dangereuses)  
Appellation d’expédition: Ce produit n’est pas réglementé en tant que produit dangereux pour le transport.

## 15. INFORMATION SUR LE REGLEMENT

### LA REGLEMENTATION FEDERALE DES ETATS-UNIS

#### INFORMATION SUR LA LISTE SARA 313:

##### Analyse des composants

Ce produit contient une ou plusieurs des substances chimiques suivantes devant être identifiée parmi la liste SARA 313 (40 CFR 372.65).

##### Éthylène glycol (107-21-1)

SARA 313: 1.0 % concentration de minimis

#### LES CATEGORIES DANGEREUSES DANS LA LISTE DE SARA:

Symptôme médical aigu: Oui Symptôme médical chronique : Oui Incendie: Non Pression: Non Réactif: Non

### CERCLA: PRINCIPES DES PRECAUTIONS ET COMPORTEMENTS PREVENTIFS DES FIRMES FACE AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

#### Analyse de composants

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants qui doivent être identifiés en vertu des principes du CERCLA - 40 CFR 302.4 ( Principes de Précautions et Comportements Préventifs des Firmes face aux Risques Environnementaux).

##### Éthylène glycol (107-21-1)

CERCLA: Quantité finale à déclarer 5000 lb; Quantité finale à déclarer 2270 kg

**LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES (TSCA):** Les composants de ce produit ont été passés en revue en se référant à l’inventaire non-confidentiel de TSCA par le numéro d’enregistrement CAS. Les composants non-identifiés dans cet inventaire non-confidentiel sont soit exemptés de mention sur la liste ( à savoir polymères, hydrates) soit figurent sur la liste d’un inventaire confidentiel tel qu’il est déclaré par le fournisseur.

#### Analyse des Composants – Inventaire

Composant	N° CAS	TSCA (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)	CAN	CEE
Éthylène glycol	107-21-1	Oui	DSL	EINECS (Inventaire européen de systèmes d’information sur les substances chimiques commerciales existantes)

#### LA LOI SUR « LE DROIT DE SAVOIR » PAR ETAT :



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PEP-8 (SKU No. 2201100)  
PEP-8N (SKU No. 2201150)

MSDS #: RTT-PR-201 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

## Analyse des composants - États

Les composants suivants apparaissent sur une ou plusieurs des listes établies par chaque état faisant l'inventaire des substances dangereuses:

Composant	CAS	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Ethylene glycol	107-21-1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

D'autres règlements propres à l'état concerné peuvent également être applicables. Consultez les conditions requises en vigueur dans chaque état.

## LA REGLEMENTATION CANADIENNE

**INFORMATION du WHMIS: Information sur le WHMIS (Workplace Hazardous Materials Information System) ou Système d'informations sur les matières utilisées au travail**

**Classification du WHMIS:** D2A- Tératogène. Effet toxique chronique sur les organes (les reins).

## Analyse de composants - WHMIS IDL

Les composants suivants sont classés, selon la loi canadienne sur la communication des produits dangereux

Composant	N° CAS	Concentration Minimale
Éthylène glycol	107-21-1	1 %

## EUROPE:

### Analyse des composants

Composant (N° CAS)	N°CE
Ethylene glycol (107-21-1)	203-473-3



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PEP-8 (SKU No. 2201100)  
PEP-8N (SKU No. 2201150)

MSDS #: RTT-PR-201 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

## 16. AUTRES INFORMATIONS

LES CLASSIFICATIONS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DE PROTECTION CONTRE LE FEU (NFPA) :

La Classification NFPA: Santé: 1 Feu: 1 Réactivité: 0

Degré de danger: 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

### URGENCES MEDICAUX:

Appeler CHEMTREC 24 heures par  
jour pour des informations sur des urgences  
800-424-9300

### AUTRES INFORMATIONS:

PREMA Products Inc.  
1500 Industrial Blvd.  
Madison, GA 30650

**ATTENTION:** PREMA Products, Inc. croit que les informations données sur cette fiche signalétique est précises. Les procédures suggérées sont basées sur l'expérience jusqu'à la date de publication et, ainsi, ne sont pas incluses en tous ni totalement adéquates en toute circonstance. Aussi, on ne doit pas confondre les avis, ni les suivre en violation des lois, des règlements, des règles ou des exigences d'assurance applicables.

**AUCUN GARANTIE N'EST DONNE, NI EXPRIME NI IMPLICITE, SUR LA VALEUR MARCHANDE, SUR L'EFFICACITE POUR DES UTILISATIONS PARTICULIERES OU AUTREMENT.**